



- 4.3.3. Autorisation d'un signataire cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneige;
- 4.3.4. Ouverture de la période de mise en candidature du Programme d'aide à l'élite édition 2013;
- 4.3.5. Proclamation de la fête nationale du Québec, édition 2013;
- 4.3.6. Demande de subvention fête nationale édition 2013;
- 4.3.7. Demande d'accès au site le Rigolet soumise par la Défense nationale – Exercice de simulation en conditions arctiques.

4.4. Rapport des activités du conseil :

- 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

5. Dépôt de la correspondance.

6. Affaires nouvelles :

- 5.1 Motion de félicitations au service des loisirs.

7. Période de questions des citoyens.

8. Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**3. 17.02.2013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2013**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention.

---

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 18.02.2013 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière-adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Messieurs les conseillers Eugène Roy et Bernard Pedneault ont procédé à la vérification des comptes.

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 31 décembre 2012 au 4 février 2013 laquelle totalise la somme de 408 040,23 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.2 19.02.2013 PROCLAMMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

---

**Considérant que** les décideurs et élus ont choisi, lors des États généraux sur l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1995, de placer la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement et de se mobiliser autour d'actions structurantes visant la diplomation du plus grand nombre de jeunes, puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

**Considérant que** le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

**Considérant que** les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec, au secondaire, au collégial comme à l'université et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 12,2% de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2009-2010 (14,1% pour les garçons et 10,5% pour les filles);

**Considérant que** la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu **importe l'ordre d'enseignement**;

**Considérant que** le Saguenay-Lac-Saint-Jean a développé depuis 15 ans, par le biais du CRÉPAS, une expertise considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force d'innovation est de plus en plus **reconnue à l'échelle provinciale, nationale et internationale**;

**Considérant que** le CRÉPAS organise du 11 au 15 février 2013 la 6e édition des Journées de la persévérance scolaire sur le thème «Tous pour la réussite pour tous», que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

**Considérant que** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet **événement**;

**À ces causes**, monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour :

De déclarer les 11, 12, 13, 14 et 15 février 2013 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans **notre municipalité**;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage - dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires- afin de faire du Saguenay Lac-Saint-Jean une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement **pour ses communautés**;

De faire parvenir copie de cette résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.3 20.02.2013 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2013**

---

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault de nommer les membres du conseil suivants pour agir au titre de maire suppléant au sein du conseil municipal pour l'année 2013 :

mars, avril, mai et juin 2013	Monsieur José Dufour
juillet, août, septembre et octobre 2013	Monsieur Jean-Louis Tremblay
novembre 2013	Monsieur Sylvain Bergeron

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.4 21.02.2013 ABROGATION DE LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ADOPTÉE LE 17 JANVIER 2011**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'abroger la politique d'intervention en matière de développement économique, laquelle a été adoptée le 17 janvier 2011.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.5 22.02.2013 ADOPTION D'UNE POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

---

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault d'adopter suite à l'abrogation de la politique adoptée le 17 janvier 2011, une nouvelle politique d'intervention en matière de développement économique. Celle-ci fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.6 23.02.2013 MODIFICATION CONVENTION D'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS**

---

**Considérant** la plainte reçue au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant des allégations de remise de taxes réalisées en faveur de l'Association du 14<sup>e</sup> chemin par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

**Considérant que** cette plainte a fait l'objet d'un examen au terme duquel dans une correspondance du 5 décembre 2012 le ministère fait part de ses commentaires;

**Considérant que** plusieurs aspects de la plainte se sont avérés non fondés;

**Considérant que** le ministère suggère d'assujettir la signature de ce type de contrats à des dispositions supplémentaires, lesquelles permettraient de dissiper les doutes et les craintes relatives à l'utilisation de fonds publics dévoués à l'entretien d'une voie privée.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour de modifier la convention d'entretien des chemins privés, le tout selon les recommandations suivantes du ministère:

- Que la résolution demandant l'entretien des chemins privés soit signée par une majorité de propriétaires ou d'occupants ou qu'elle soit accompagnée du procès-verbal de la rencontre où elle a été adoptée, indiquant entre autres l'identité des personnes qui y étaient présentes;
- Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix exige, au moment de la signature de la convention d'entretien des chemins privés, le dépôt d'un rapport détaillé des revenus et dépenses pour l'année précédente, accompagné de toutes les pièces justificatives incluant les copies des chèques.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.7 24.02.2013 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 3066 – CONVERSION AU GAZ NATUREL DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE**

---

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'autoriser le versement d'une somme de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb conseil 3066 dans le cadre des travaux de conversion au gaz naturel du système de chauffage du bâtiment situé au 78, rue Saint-André.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.1.8 25.02.2013 OCTROI D'UN CONTRAT EQUINOX MÉDIA – MISE À JOUR DU SITE INTERNET, CRÉATION D'UNE VERSION MOBILE DU SITE WEB ET MISE À JOUR DE LA CONSOLE DE GESTION ET D'INTÉGRATION D'ORGANISMES**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'octroyer le contrat de mise à jour du site internet de la Ville, de création d'une version mobile du site web et d'une mise à jour de la console de gestion et d'intégration d'organismes externes à Eckinox Média pour la somme de 3 750 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans les offres de services du 11 janvier et du 14 janvier 2013.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2 GESTION DU TERRITOIRE**

**4.2.1 26.02.2013 RÉOLUTION POUR LA NOMINATION DU RESPONSABLE ET SIGNATAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME « CLIMAT MUNICIPALITÉS »**

---

**Considérant** la volonté du gouvernement du Québec de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la mise en place du programme Climat municipalités;

**Considérant que** la municipalité désire faire une saine gestion de ses dépenses énergétiques et aussi réduire ses émissions de GES;

**Considérant que** le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confirmé l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités;

**À ces causes**, monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy :

**Que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix s'engage à réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan de réduction, le tout conforme aux exigences des annexes 1 et 2 du programme Climat municipalités.

**Que** monsieur Mario Bouchard, greffier soit délégué pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.2 27.02.2013 OCTROI D'UN CONTRAT SUITE À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – FOURNITURE DE FLEURS ANNUELLES**

---

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de fleurs annuelles;

**Considérant que** les offres se décrivent comme suit:

Soumissionnaire(s)	Montant Excluant les taxes
Les Serres Dame Nature	7 429,40 \$
Pépinière de Chambord	12 620,28 \$

**À ces causes**, Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'autoriser l'achat de fleurs annuelles auprès des Serres Dame Nature pour la somme de 7 429,40 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.3 28.02.2013 AUTORISATION DE SIGNATAIRES - CONTRAT DE VENTE D'UN TERRAIN COMMERCIAL À INTERVENIR AVEC LA COMPAGNIE 9166-4722 QUÉBEC INC.**

---

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix vende à la compagnie 9166-4722 Québec inc. un terrain commercial situé sur une partie des lots 45 A et 46 A-6, rang 1, canton Caron (stationnement de l'aréna municipal).

**SUPERFICIE TOTALE: 4 069,20 mètres carrés (43 800,86 pieds carrés)**

Cette vente est faite au prix de 28,3589 \$ le mètre carré (2,6346 \$ le pied carré) incluant les ententes pour la somme de 115 398,12 \$ plus les taxes applicables aux conditions énoncées dans l'offre d'achat intervenue entre les parties le 24 septembre 2012, dont celle-ci fait partie intégrante de la présente résolution. La mairesse, madame Lili Simard et le greffier, monsieur Mario Bouchard, sont autorisés à signer le contrat de vente à cette fin, pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.4 29.02.2013 DEMANDE D'EXCLUSION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

---

**Considérant que** la demande en emplacements résidentiels est croissante au cours des dernières années à l'intérieur du périmètre d'urbanisation du secteur Métabetchouan ;

**Considérant que** les nouvelles constructions résidentielles des dernières années ont à toute fins pratiques épuisé les emplacements vacants disponibles à l'intérieur du périmètre urbain du secteur Métabetchouan ;

**Considérant qu'il** est nécessaire, pour répondre à la demande toujours présente en nouveaux espaces résidentiels et assurer la vitalité économique de la ville, de rechercher de nouveaux emplacements à développer à des fins résidentielles à l'intérieur du périmètre urbain du secteur Métabetchouan ;

**Considérant que** la recherche en nouveaux espaces à l'intérieur du périmètre urbain actuel n'a pas été concluante et a de ce fait démontré qu'il est nécessaire de procéder à son agrandissement, afin de disposer des espaces suffisants à long terme ;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix souhaite que la poursuite de son développement résidentiel se fasse sur une partie des lots 2G Ptie, 2H Ptie, 3A Ptie, 3B Ptie, et 3C Ptie, du Rang A, du canton Métabetchouan, et ce, à proximité du centre-ville ;

**Considérant qu'une** demande de modification au schéma d'aménagement a été adressée par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à la MRC de Lac-St-Jean-Est à l'automne 2012 ;

**Considérant que** suite à cette demande, la MRC de Lac-St-Jean-Est a amorcé une démarche de modification de son schéma d'aménagement pour permettre l'agrandissement du périmètre d'urbanisation recherché par la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, démarche sur laquelle le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a donné son accord par une lettre transmise à la MRC en décembre 2012 ;

**Considérant qu'aux** fins de poursuivre la démarche, il est nécessaire d'obtenir de la part de la Commission de Protection du Territoire et des Activités agricoles du Québec une exclusion de la superficie ciblée par la Ville ;

**À ces causes,** monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour que :

- La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'exclusion des lots 2G Ptie, 2H Ptie, 3A Ptie, 3B Ptie, et 3C Ptie, du Rang A, du canton Métabetchouan;
- Le document intitulé « demande d'exclusion à la zone agricole permanente pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation du secteur Métabetchouan, février 2013 », préparé par le service d'urbanisme de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- Monsieur Donald Bonneau, directeur du service d'urbanisme soit désigné mandataire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour la présentation de cette demande.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

---

**4.3.1 30.02.2013 OCTROI D'UN CONTRAT CONCESSION ET OPÉRATION DU SITE LE RIGOLET**

---

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'autoriser madame la mairesse, Lili Simard et monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie, à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de concession pour l'opération du site le Rigolet à intervenir avec la compagnie 9257-3856 Québec inc. représentée par mesdames Nathalie Côté et Isabelle Néron et messieurs Frédéric Boily et Habib Traboulsi. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.3.2 31.02.2013 APPUI AU PROJET NUMÉRO 5-2013 «AMÉNAGEMENT DE MODULES DE JEUX POUR ENFANTS» DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ POUR FINS DE RECOMMANDATION AUPRÈS DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST**

---

**Considérant que** le projet numéro 05-2013 qui consiste à l'aménagement de modules de jeux pour enfants sur divers parcs de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix respecte les orientations, les objectifs et les buts de la Politique nationale de la Ruralité;

**Considérant que** ce projet cadre également dans les orientations du plan d'action de la politique familiale;

**À ces causes**, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à déposer le dépôt du projet suivant à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le cadre de la Politique nationale de la Ruralité.

No du projet	Description du projet	Montant recommandé
05-2013	Aménagement de modules de jeux pour enfants sur divers parcs	48 899 \$

**Que** monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie soit également autorisé à signer le protocole d'entente avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.3.3 32.02.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE CESSION D'UN DROIT DE PASSAGE POUR UN SENTIER DE MOTONEIGE**

---

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un contrat de cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneige identifié sur le lot 100-2, canton Caron à intervenir avec la Fédé-

ration des clubs des motoneigistes du Québec. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3.4 33.02.2013 OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ÉLITE – ÉDITION 2013**

---

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser la mise en application du Programme d'aide à l'élite édition 2013 et de désigner les périodes de mise en candidature et de référence comme suit :

- Période de réception des mises en candidature : du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2013
- Période de référence pour les réalisations : du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 31 juillet 2013

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3.5 34.02.2013 PROCLAMATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ÉDITION 2013**

---

**Considérant que** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

**Considérant que** la Fête nationale du Québec est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**Considérant que** la population de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**Considérant que** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin 2013 Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3.6 35.02.2013 DEMANDE DE SUBVENTION FÊTE NATIONALE – ÉDITION 2013**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à déposer une demande au Programme d'aide financière en vue des festivités de la Saint-Jean Baptiste, édition 2013.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3.7 36.02.2013 DEMANDE D'ACCÈS AU SITE LE RIGOLET SOUMISE PAR LA DÉFENSE NATIONALE – EXERCICE DE SIMULATION EN CONDITIONS ARCTIQUES**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'autoriser la Défense nationale à accéder au site le Rigolet ainsi qu'au bâtiment d'accueil durant la période du 15 février au 17 février 2013 en vue d'un exercice de simulation en conditions arctiques.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

Madame la mairesse dresse le rapport des activités du conseil municipal.



- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Représentation ouverture village Famille sur glace
- Participation au colloque Réseau femme et politique municipale
- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Réunion Office municipale d'Habitation
- Soirée reconnaissance des années de service des employés municipaux
- Réunion Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité

#### **4.4.1 37.02.2013 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNÉS ET SUBVENTIONS**

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions suivantes:

Croix rouge canadienne Gratuité d'un local	Valeur de 30 \$
Maison d'hébergement S.O.S. jeunesse Aide financière	50 \$
Cercle de Fermières de Lac-à-la-Croix Brunch musical	60 \$
Festival de musique du Royaume Campagne de financement	50 \$
Club Lions et Fonds des services éducatifs du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé – Campagne financement – Dé- gustation bières et ses découvertes	160 \$
Association de tennis communautaire des Bleuets Cotisation membres associés	250 \$
Comité organisateur du carnaval Aide financière activités du carnaval	1 500 \$
48 <sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec-Saguenay hiver 2013 Cérémonie d'ouverture	2 représentations

*Adoptée à l'unanimité*

#### **5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

#### **6. AFFAIRES NOUVELLES**

##### **6.1 38.02.2013 MOTION DE FÉLICITATIONS AU SERVICE DES LOISIRS**

Monsieur le conseiller José Dufour présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des employés du service des loisirs, dont par madame Sandy Larouche, Louise Tremblay et Nicolas Lacroix pour avoir remporté le premier prix à l'occasion du concours Rendez-vous d'automne 2012 avec l'activité: Arbolympique, en Route vers Rio 2016 !

*Adoptée à l'unanimité*

#### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Questions sur les sujets suivants :

- Convention d'entretien des chemins privés;
- Agrandissement du périmètre urbain secteur Métabetchouan.

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Jean-Louis Tremblay propose que la présente séance soit levée.

---

*Lili Simard, mairesse*

---

*Mario Bouchard, greffier*